

Le regard des masseurs-kinésithérapeutes sur leur profession



Rapport rédigé par :

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Magalie Gérard, Directrice de clientèle au Département Politique – Opinion

Marine Rey, Chargée d'études au Département Politique – Opinion

Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée par téléphone du 12 au 23 décembre 2013



Echantillon de 303 personnes représentatif des masseurs kinésithérapeutes en France.



Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes :
sexe, âge et statut (libéral/salarié/mixte).



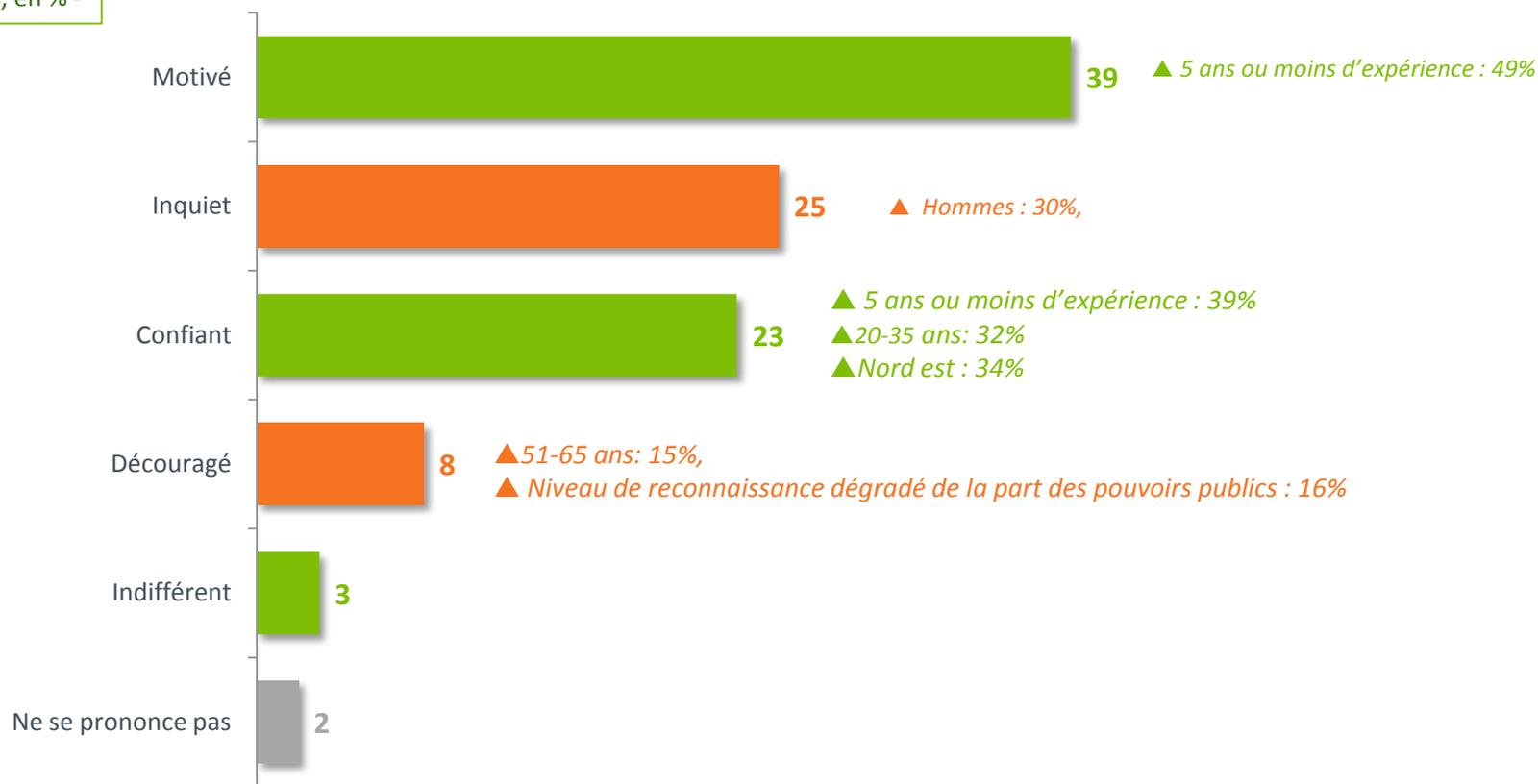
Aide à la lecture des résultats :

- *Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage*
- *Les chiffres précédés d'un triangle sont ceux qui apparaissent le plus significativement au-dessus de la moyenne.*

Les kinésithérapeutes se disent motivés et confiants pour l'avenir. Un quart toutefois se déclare inquiet quant à sa profession

De façon générale, quel est l'adjectif qui traduit le mieux votre état d'esprit aujourd'hui lorsque vous pensez à votre profession de masseur-kinésithérapeute ?

- À tous, en % -



Plus de 4 masseurs-kinésithérapeutes sur 10 ont le sentiment que les Français les consultent davantage que par le passé

Avez-vous le sentiment que les Français consultent aujourd'hui plus, moins ou ni plus ni moins de masseurs kinésithérapeutes qu'il y a 10 ans?

- À tous, en % -



▲ 51-65ans : 55%; Nord est : 59%
▲ Profession mieux considérée que les autres par les pouvoirs publics : 68%

▲ 36-50 ans : 40%;
▲ 16 ans et plus d'ancienneté : 34%
▲ Profession moins considérée que les autres par les pouvoirs publics : 34%

■ Plus

■ Moins

■ Ni plus ni moins

■ Ne se prononce pas

Pour autant, la considération de la profession par les pouvoirs publics apparaît majoritairement déficitaire à leurs yeux

Avez-vous le sentiment que votre profession est plus, moins ou ni plus ni moins considérée par les pouvoirs publics que les autres professionnels de santé de manière générale ?

- À tous, en % -



▲ Salarié : 72%;
▲ 6 à 10 ans d'ancienneté: 66%
▲ Région parisienne : 71%

▲ Libéral : 38%;
▲ Profession plus reconnue que par le passé
par les pouvoirs publics : 75%

■ Plus considérée

■ Moins considérée

■ Ni plus ni moins considérée

■ Ne se prononce pas

Plus d'un tiers estime que la reconnaissance dont ils bénéficient de la part des pouvoirs publics s'est dégradée au cours des derniers mois

Et avez-vous le sentiment que la reconnaissance de votre profession par les pouvoirs publics s'est améliorée, s'est dégradée ou n'a pas évolué au cours des derniers mois ?

- À tous, en % -



▲ 36-50 ans : 10%

▲ 51-65 ans : 42%;

▲ 20-35 ans : 63%;

▲ 16 ans d'ancienneté et plus : 41%

▲ 11 à 15 ans d'ancienneté : 69%

▲ Région parisienne : 46%

▲ Profession moins considérée que les autres par les pouvoirs publics : 43%

▲ Opposés à la réforme : 38%

■ Améliorée

■ Dégradée

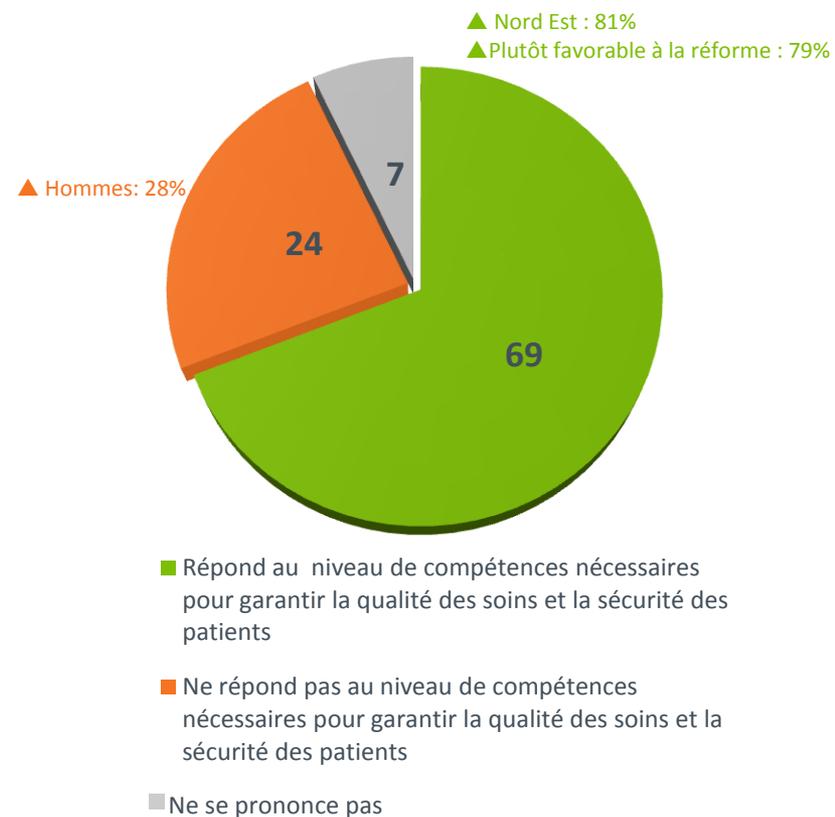
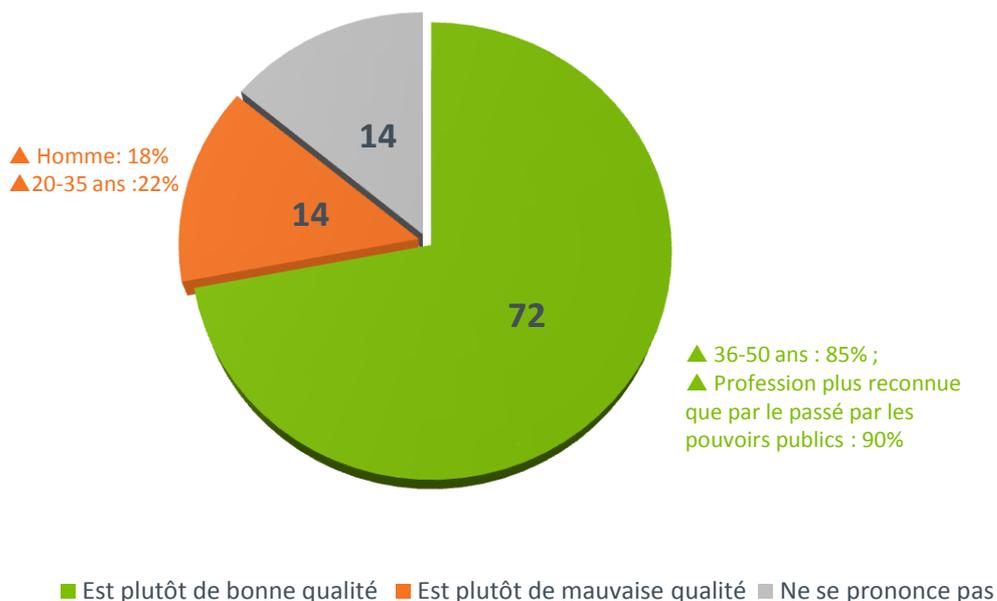
■ N'a pas évolué

■ Ne se prononce pas

Une majorité de professionnels portent un regard positif sur la formation des masseurs-kinésithérapeutes, jugée de bonne qualité et répondant au niveau de compétences requis dans ce domaine...

Parlons maintenant de la formation des masseurs-kinésithérapeutes. Avez-vous le sentiment que la formation des masseurs-kinésithérapeutes en France, aujourd'hui... ?

- À tous, en % -

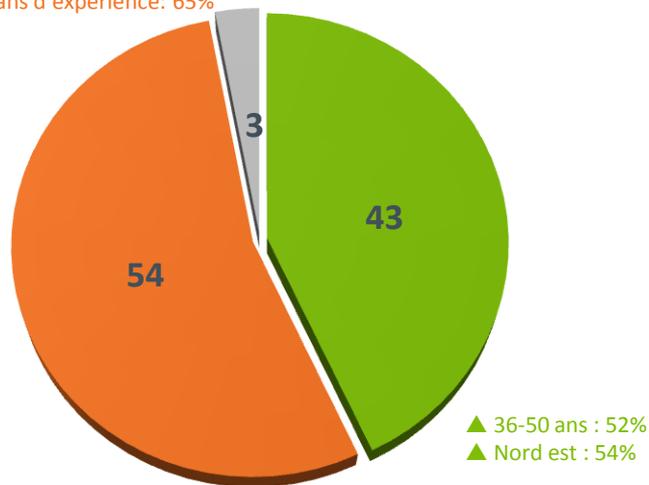


... mais moins d'un sur deux juge la formation accessible à tous, et seulement 21% qu'elle atteste d'une reconnaissance de la profession par les pouvoirs publics

Parlons maintenant de la formation des masseurs-kinésithérapeutes. Avez-vous le sentiment que la formation des masseurs-kinésithérapeutes en France, aujourd'hui... ?

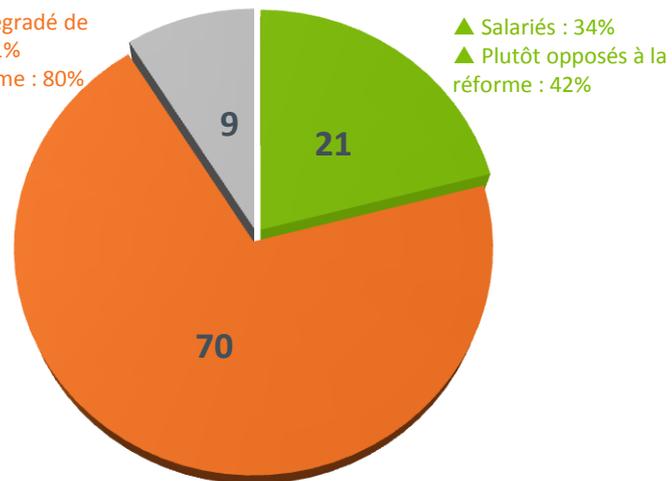
- À tous, en % -

- ▲ 20-35 ans : 65%
- ▲ 6 – 10 ans d'expérience : 65%



- ▲ 36-50 ans : 52%
- ▲ Nord est : 54%

- ▲ Libéral : 73%;
- ▲ Région parisienne : 81%
- ▲ Niveau de reconnaissance dégradé de la part des pouvoirs publics : 81%
- ▲ Tout à fait opposé à la réforme : 80%



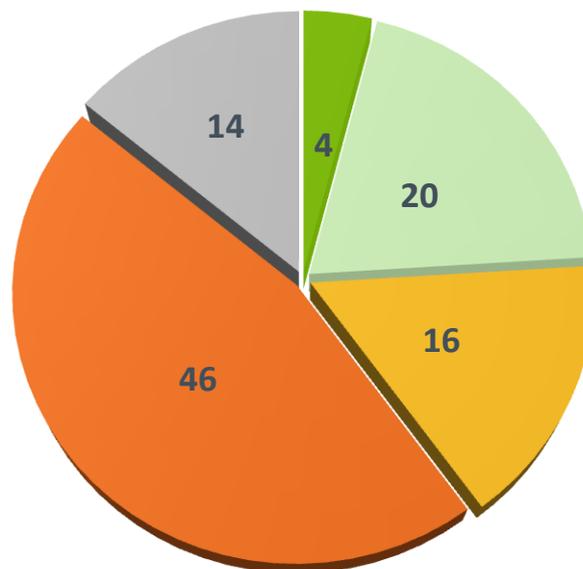
- ▲ Salariés : 34%
- ▲ Plutôt opposés à la réforme : 42%

- Atteste d'une reconnaissance de la profession à sa juste valeur par les pouvoirs publics
- N'atteste pas d'une reconnaissance de la profession à sa juste valeur par les pouvoirs publics
- Ne se prononce pas

Une majorité de masseurs-kinésithérapeutes se dit opposée à la réforme de la formation en kinésithérapie envisagée par le gouvernement

Personnellement, quelle est votre attitude à l'égard de la réforme de la formation en kinésithérapie envisagée par le gouvernement qui reconnaîtrait le diplôme de masseur-kinésithérapeute au grade de « Licence » et non au grade de « Master » ?

- À tous, en % -



Favorable : 24%

▲ 20-35 ans : 30%

▲ Région parisienne : 36%

Opposé : 62%

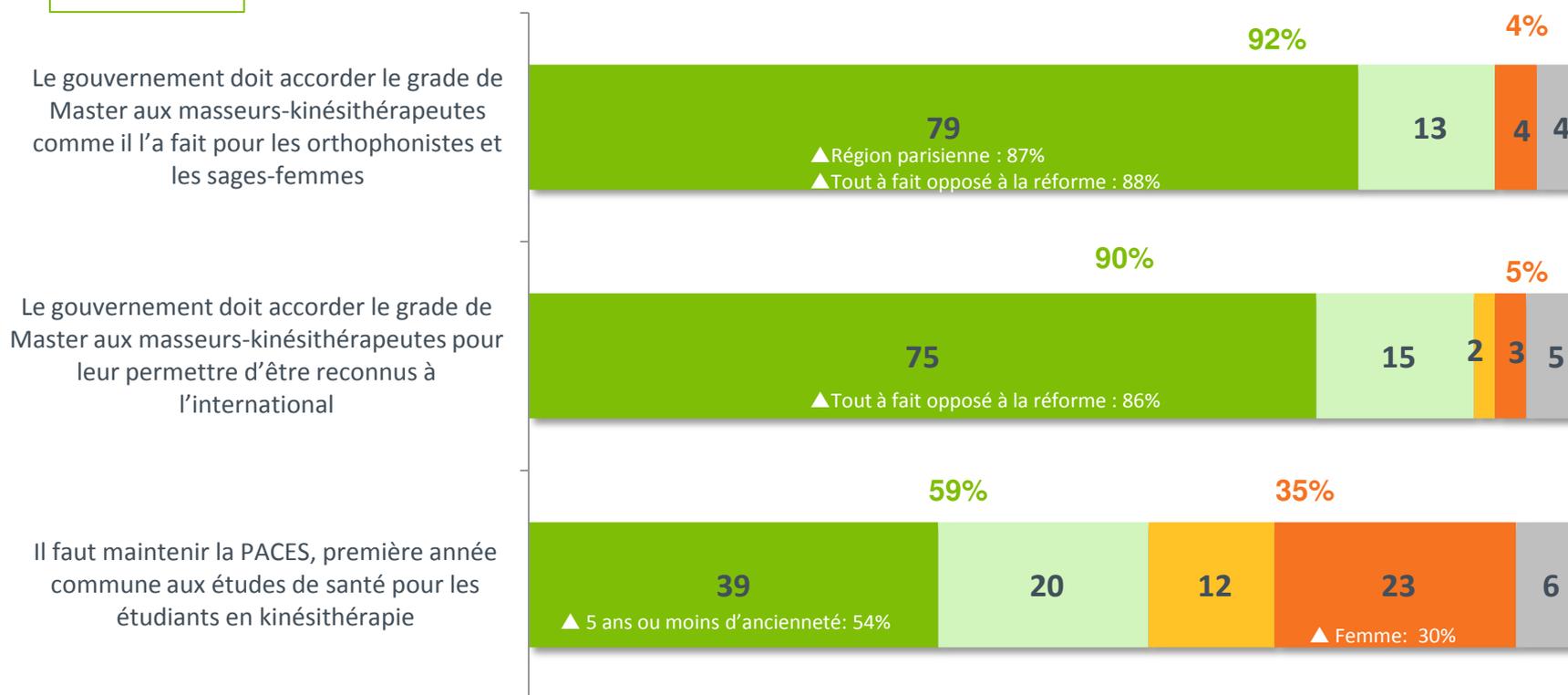
▲ Niveau de reconnaissance dégradé de la part des pouvoirs publics: 68%

■ Tout à fait favorable ■ Plutôt favorable ■ Plutôt opposé ■ Tout à fait opposé ■ Ne se prononce pas

La nécessité d'accorder le grade de master aux masseurs-kinésithérapeutes fortement plébiscitée par les professionnels

Voici différentes affirmations concernant la formation des masseurs-kinésithérapeutes. Pour chacune d'entre elles, indiquez si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord.

- À tous, en % -



Tout à fait d'accord

Plutôt d'accord

Plutôt pas d'accord

Pas du tout d'accord

Ne se prononce pas